

Hoerdt, le 11 décembre 2024



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

**PROCES VERBAL**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 10 DECEMBRE 2024 A LA MAIRIE A 20 HEURES**

Date de la convocation : 3 décembre 2024

transmise le : 3 décembre 2024

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 20

*Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,*

Membres présents : Mesdames et Messieurs Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Mélanie LALLEMAND, Mélanie GRATHWOHL, Emmanuelle EBERHARDT, Monsieur Arnaud OTTMANN, Monsieur Olivier RIEDINGER, Madame Christiane SAEMANN, Monsieur Emmanuel DOLLINGER, Madame Sylvia ECKERT, Monsieur Mathieu HIRSCH,

Étaient absents excusés : Madame MAECHLING qui donne pouvoir à Monsieur TAESCH, Madame OFFERLE qui donne pouvoir à Madame SAEMANN, Madame GRASSER qui donne pouvoir à Madame ECKERT, Monsieur Laurent WAEFFLER, Monsieur Alexandre WINTER et Monsieur Thierry RIEDINGER.

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Emmanuel DOLLINGER

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 novembre 2024
3. Communications diverses
4. Rapport des commissions municipales.
5. Appel à manifestation d'intérêt pour le développement d'un parc photovoltaïque flottant : choix du candidat.
6. Foncier : demande de prolongation du portage par l'EPF du 42, rue de la Wantzenau
7. Foncier : projet pour le 42 rue de la Wantzenau
8. Finances : attributions de subventions
9. Travaux de réhabilitation du Centre Culturel : avenants au marché
10. Travaux d'éclairage public : demande de subvention.
11. Divers

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

### **1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Emmanuel DOLLINGER est nommé secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

### **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 12 NOVEMBRE 2024**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 12 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

### **3. COMMUNICATIONS DIVERSES**

-  Jeudi 14 novembre : Commission d'Appels d'Offres pour le projet de photovoltaïque flottant.
-  Jeudi 14 novembre : Madame Maechling a représenté la commune à l'Assemblée Générale ENA BAD à Brumath
-  Vendredi 15 novembre : Palmarès sportifs méritants à l'hippodrome de Hoerd
-  Samedi 16 novembre : Rencontre des élus municipaux de la CCBZ.
-  Mercredi 20 novembre : Madame Stoll a représenté la commune à l'Assemblée Générale de l'Association Les Lutins.

- ✚ Vendredi 22 novembre : Réunion des riverains dans le cadre du projet des travaux de restructuration de la rue Heyler
- ✚ Samedi 23 novembre : commission cadre de vie – préparation des décors de Noël
- ✚ Mardi 26 novembre : remise trophée Label Commerçants d'Alsace à la CCBZ
- ✚ Mercredi 27 novembre : Madame Stoll a participé à la Commission de Vie Sociale à la MAPAD
- ✚ Dimanche 1<sup>er</sup> décembre : Hoerdt au Cœur de Noël – Marché de Noël
- ✚ Mercredi 4 décembre : Commission d'aide à la personne à la CCBZ
- ✚ Jeudi 5 décembre 2024 : Monsieur Ganter a représenté la commune à l'Assemblée Générale de la Coopérative des producteurs de fruits et légumes de Hoerdt
- ✚ Samedi 7 décembre 2024, Monsieur Ganter a représenté la commune à la Cérémonie de la Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers de l'Unité Territoriale de Brumath
- ✚ Samedi 7 décembre : distribution cadeaux de Noël aux aînés
- ✚ Samedi 7 novembre : Hoerdt au Cœur de Noël – Concert de la Maîtrise Sainte Philomène
- ✚ Dimanche 8 décembre : fête de Noël des aînés

Point travaux :

Monsieur GANTER fait part de la pose à venir du mobilier urbain rue de la Gare ainsi que de la signature de la convention de déneigement.

Monsieur WOLFF précise que le Centre Culturel est bientôt hors d'eau et hors d'air. La dalle de la salle de Gymnastique sera coulée le 17 et 18 décembre durant la nuit et demande que les riverains soient prévenus rapidement du risque de bruit durant ces travaux

La visite du Centre Culturel par les élus est prévue après que les dalles du club house soient coulées mi-janvier.

#### **4. RAPPORT DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Monsieur MISCHLER fait le compte-rendu de la commission environnement du 30 octobre 2024.

#### **5. CHOIX DU CANDIDAT POUR L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANT**

Monsieur PASQUET, l'Assistant à Maitrise d'Ouvrage, rappelle que la commune de Hoerdts s'est résolument engagée dans une démarche éco-responsable proactive, notamment en ce qui concerne les enjeux relatifs au climat, l'air et l'énergie. Elle a donc décidé de lancer en mars 2023 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour sélectionner un partenaire qui se chargera de développer, construire et exploiter une centrale photovoltaïque flottante sur le site communal de la gravière de Hoerdts.

Un avis de publicité préalable à une occupation temporaire du domaine privé de la commune pour du photovoltaïque flottant a ainsi été publié le 14/03/2023 et 17 candidatures ont été réceptionnées.

En avril, Monsieur PASQUET, Société Foncier Consulting Solaire Conseil a été choisi comme AMO par la commune

En juillet, un cahier des charges incluant un règlement de consultation a été transmis aux différents candidats afin qu'ils déposent leurs offres d'ici le 14 septembre 2024 en vue de porter la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de la centrale de production d'électricité photovoltaïque flottante et d'en assurer le financement, en accord avec les critères souhaités par la commune.

Le 14 septembre 2024 : sélection des 4 meilleurs candidatures

Le 22 octobre : jury d'analyse des offres pour sélectionner 3 finalistes

Le 14 novembre : soutenance des finalistes.

Monsieur PASQUET présente ensuite la synthèse du jury d'analyse des trois finalistes.

Le choix du jury d'analyse s'est porté vers le développeur présentant le plus de garanties de réaliser le projet, notamment en termes de capacités de concertation auprès des acteurs environnementaux et des services de l'Etat, le tout selon un modèle économique satisfaisant, et des garanties protectrices.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la proposition établie par EDF Renouvelables France,
- désigne EDF Renouvelables France lauréat de la consultation lancée par la commune.

## **6. FONCIER : DEMANDE DE PROLONGATION DU PORTAGE PAR L'EPF DU 42, RUE DE LA WANTZENAU**

Le projet de réhabilitation du 42, rue de la Wantzenau n'est pas finalisé, aussi Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver une prolongation d'un an du portage par l'Etablissement Public Foncier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à prolonger le portage du 42 rue de la Wantzenau par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace pour une durée d'un an.

#### **7. FONCIER : PROJET IMMOBILIER POUR LE 42, RUE DE LA WANTZENAU**

Monsieur le Maire présente le projet immobilier proposé par Alsace Habitat pour la réhabilitation du 42 rue de la Wantzenau.

Alsace Habitat a d'abord proposé la réalisation de 18 logements ainsi que des bureaux pour la CCBZ, avant de présenter un projet final avec 12 logements.

Les Conseillers s'interrogent sur le stationnement disponible et surtout sur le visuel du projet qui ne s'intègre pas harmonieusement dans l'environnement actuel.

Aussi, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, rejette le projet d'Alsace Habitat et propose la mise en place d'une commission spécifique « Commune / Communauté de Communes » afin de réfléchir sur le meilleur choix immobilier à réaliser.

#### **8. FINANCES : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS**

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à la section théâtre du Centre Culturel ainsi qu'une subvention d'équipement à l'association Les Lutins.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité attribue les subventions suivantes :

- 390 euros à la section Théâtre du Centre Culturel
- 1046.88 euros à l'association Les Lutins

#### **9. TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE CULTUREL : AVENANTS AU MARCHE**

Le Conseil Municipal est amené à approuver un avenant pour les travaux du Centre Culturel. Cet avenant est lié à la modification du raccordement électrique provisoire du centre culturel suite aux pannes et coupures électriques récurrentes lors des manifestations simultanées au stade de football et au tennis conformément au devis n° 4801 de l'entreprise (= + 4 800,00 € HT).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'avenant n°4 au lot 23 électricité – entreprise G2A pour un montant de 4 800 euros HT.

#### **10. TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC : DEMANDE DE SUBVENTION.**

La commune de Hoerdt prévoit la rénovation de son éclairage public en 2025 et 2026, portant notamment sur la mise en conformité des armoires et sur le remplacement des sources et des luminaires.

Ces travaux de rénovation de l'éclairage public sont éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie. Aussi, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec un prestataire éligible au système et à déposer le dossier de demande de subvention.

## **11. DIVERS**

### **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Monsieur le Maire a renoncé à l'exercice du droit de préemption pour les immeubles suivants :

- 1 rue Gutenberg
- 68 rue du Ried

Distribution du Hoerdt Info prévue avant Noël

Hoerdt au cœur de Noël :

Samedi 14 décembre : Forêt de Noël

Mercredi 18 décembre : spectacle de marionnettes

Samedi 21 décembre : Concert de l'Harmonie

Dates des prochains Conseils Municipaux :

14/01/2025

11/02/2025

11/03/2025

01/04/2025

13/05/2025

10/06/2025

08/07/2025

09/09/2025

14/10/2025

18/11/2025

09/12/2025